Chronique régionale

Les déclarations d'impôts

Il est rappelé que les déclarations pour l'impôt général sur le revenu et pour les bénéfices industriels et commerciaux doivent être faites pour le 31 mars prochain.

LA RELÈVE

Des ouvriers du Nord partent pour l'Allemagne

Mardi, jeudi et samedi, de nouveaux contingents d'ouvriers ont quitté Lille à destination des usines du Reich A Valenciennes et à Maubeuge, d'autres groupes de travailleurs se joignirent à eux. Ainsi se poursuit la relève des prisonniers.

Des condamnations pour activité communiste

Au cours de sa dernière audience, la section spéciale de la Cour d'appel de Douai a prononcé les sanctions suivantes pour activité communiste :

Cinq ans de prison et 60.000 francs d'amende : Joseph Herlin, 35 ans, employé à la S. N. C. F., à Pont-de-la-Deûle.

Trois ans de prison et 1.200 francs d'amende : Giovanni Ficco, 37 ans, mineur, à Lévin.

Dix-huit mois de prison et 1.200 fr. d'amende : Argiolas Efino, 23 ans, monteur à Pont-de-la-Deûle ; Joseph Lus, 43 ans, mineur à Pont-à-Vendin.

Quinze mois de prison et 1.200 francs d'amende : Ernest Cappoen, 36 ans, mécanicien ; Maurice Cappoen, 45 ans, mineur ; Jean-Baptiste Carlier, 47 ans, mineur ; André Cappoen, 20 ans, mineur ; Joseph Renkin, 53 ans, mineur, et Arthur Wion, 23 ans, mineur, à Pont-de-la-Deûle ; Edmond Lenne 30 ans, aide-chaudronnier, à Raimbeaucourt.

Douze mois de prison et 1.200 francs d'amende : Zephir Despres, 57 ans, retraité des mines ; Emile Gourdin, 40 ans, Florimond Gabelle, 53 ans, débitant de boissons ; Joseph Capelle, 58 ans, mineur ; Léon Riquet, 54 ans, charpentier ; Jules Laisne, 32 ans, mineur ; Léon Allandre, ajusteur-monteur, et Camille Veirman, 61 ans, mineur, à Pont-de-la-Deûle ; François Rousseau, 40 ans, mineur, à Roost-Warendin ; Raymond Baudmont, 62 ans, mineur à Cuincy.

NORD

DES EMPLOYÉS DÉROBAIENT DU CAFÉ A LA MADELEINE. — Au cours de la nuit du 4 au 5 mars, deux gardiens de la paix qui effectuaient une patrouille à Marcq-en-Barœul ont interpellé Rémy Goedegeselchap, 28 ans, journalier, 131, rue Nationale, qui transportait trois kilos de café.

Interrogé sur la provenance de cette marchandise, il déclara l'avoir achetée à raison de 1.800 fr. le kilo à Alfred Chevalier, 65 ans, mécanicien à La Madeleine, 2, rue de Marquette.

Ce dernier avoua que le café avait été dérobé par sa fille Suzanne, 22 ans, empaqueteuse chez M. Vandame, négociant en cafés, 2, rue Kléber, à La Madeleine. Interrogée, Suzanne Chevalier reconnut les faits qui lui étaient reprochés et accusa en outre les personnes, dont les noms suivent, d'avoir agi comme elle : Yvonne Odent, 21 ans, demeurant à La Madeleine, 4, rue du Cimetière ; Lucie Genevois, 18 ans, demeurant à La Madeleine, 3, rue Léon-Trulin ; Germaine Perquet, 18 ans, demeurant à Saint-André, 53, rue Sadi-Carnot ; Marcelle Schietecatte, 20 ans, demeurant à La Madeleine, 103, rue Jeanne-Maillotte ; Madeleine Lalau, 22 ans, demeurant 12, rue du Jardin-de-l'Arc, à La Madeleine ; Marie Dusart, 40 ans, demeurant à La Madeleine 8, rue de Marquette.

Des perquisitions effectuées chez ces dernières ont amené la découverte de 5 kilos de marchandises qu'elles reconnurent provenir de la maison Vandamme, où elles travaillent. Elles ont toutes fait l'objet d'un procès-verbal, et le café trouvé chez elles a été restitué à la maison Vandamme.

Rémy Goedegeselchap et Alfred Chevalier ont été déférés au parquet.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 6 mars 1943
Présidence de M. Lapeire

— Violences et rébellion. — Léon Vanhove, 45, rue de Colmar à Croix, et Fernand Vanhove, 54, rue du Collège à Roubaix, ont été par deux fois bénéficiaires trop abondantes le retour de leurs camarades. Ils répondirent de façon incorrecte aux gardiens de la paix qui durent intervenir auprès d'eux. Le tribunal les condamne pour violences et rébellion : Léon Vanhove à un mois de prison ; Fernand Vanhove, à deux mois et chacun à 1.200 fr. d'amende.

— Expulsés. — Six mois de prison à Amoine Wolff, journalier demeurant à Ypres, qui a franchi la frontière malgré un arrêté d'expulsion.

— Même peine et 1.200 fr. d'amende pour le même motif à Léon Kaiser, manœuvre à Lille.

— Le bien d'autrui. — Denis Verguysson, 213, rue du Coq-Français à Roubaix a dérobé des bobines de laine au cours de son travail ; deux mois avec sursis. — Victor Van Accoyen, 13, rue de Moscou, à Tourcoing, a fait main-basse sur des savons et des savonnettes au préjudice de son employeur : un mois et 1.200 fr. — Pour vols dans un grand magasin, André Parmentier, rue Nationale, cour Raymond, 3, à Tourcoing : trois mois. — André Dutoit, 15, rue Pauvrée, à Roubaix a volé une bicyclette : six mois.

— Recel. — Albert Van Wynsberghe, cafetier, 6, rue de Roncq, à Tourcoing, est poursuivi pour avoir entreposé chez lui une certaine quantité de coton qui avait été volé par des tiers et dont il n'ignorait pas la provenance irrégulière : un mois et 3.000 fr.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Echo de la catastrophe de Laventie

Un terrible accident de chemin de fer se produisit le 28 décembre 1941 entre Laventie et Berguette. Deux trains entrèrent en collision. Le bilan de la catastrophe se chiffra par 56 morts et 46 blessés.

Le conducteur de l'un des trains, Janvier Huart ; le chef de gare de Laventie, Raymond Blangy, et un employé, M. Legrois, qui avaient commis des fautes de service, furent traduits devant le tribunal correctionnel, qui infligea une peine de trois mois de prison avec sursis et 1.200 fr. d'amende à Huart et Blangy. Legrois bénéficia d'une décision de relaxe.

Le parquet fit appel de cette décision et la cour a élevé les peines prononcées par les premiers juges : Huart, 1 an de prison avec sursis ; Blangy, 6 mois de prison avec sursis ; Legrois, 6 mois de prison avec sursis. Tous trois paieront une amende de 1.200 fr.

CARNET

NAISSANCE

— M. et Mme André Lehembre-Blanquart, Monique, Chantal, Mary-France, Annick, annoncent la naissance d'un petit Claude-André. — Le 26 février 1943. — Tg. 9, aven. Lefrançois. — Jeudi 11, Vendredi 12 mars. d

— De Chambéry : une femme de Mirbel, vient de donner naissance à son 22me enfant. Elle est âgée de 42 ans et se porte bien, ainsi que le bébé.

— Loterie Nationale : samedi à Évreux le tirage des primes de 40.000 fr. et de 4.000 fr. Le N° 147.418, série B, gagne 40.000 fr. Tous les numéros se terminant par 68.866, série A, gagnent 4.000 fr. La prime de 400 fr. sera tirée le 8 mars.

TOURCOING

Lundi 8 MARS :

Pharmacienne de garde jusque 14 h. : Mme Triplet, 41, r. Saint-Jacques, et M. Lefèvre, 115, r. du Tilleul.

Police-Secours : Service médical de nuit : Tél. 450.

Les dépenses d'entretien des propriétés communales

La hausse considérable des matières et des matériaux a une répercussion très marquée sur les dépenses d'entretien des propriétés communales et sur les dépenses de voirie. Pour ne nous en tenir qu'aux seuls chiffres qui s'appliquent au matériel, nous trouvons dans les divers chapitres du budget : éboueage : 633.000 fr. ; pavage : 250.000 fr. ; jardins : 137.000 ; atelier municipal : 450.000 ; éclairage et chauffage : 640.000 ; dépenses afférentes à des bâtiments affectés au service public : 500.000 fr. ; dépenses d'entretien des propriétés privées de la ville : 120.000 francs.

Certes, a dit M. Marescaux, nous nous en tenons aux travaux d'entretien indispensables, les difficultés d'approvisionnement devenant chaque jour de plus en plus grandes. De même, nous ne prévoyons que les sommes strictement nécessaires pour le fonctionnement normal et régulier des divers services techniques. Mais il n'en reste pas moins vrai que les évaluations du budget de 1943 se sont trouvées supérieures de plus d'un demi-million de francs aux prévisions du budget primitif de 1942.

Signalons ici au passage des crédits exceptionnels affectés, d'une part à l'établissement municipal des bains et, d'autre part, aux collèges techniques de garçons et de filles.

Des défectuosités ont été constatées dans le fonctionnement de l'installation de filtrage de la piscine couverte. Le système de stérilisation de la sortie des filtres ne se révèle plus efficace et, aux moments d'affluence, l'eau ne peut être maintenue en parfait état de propreté. Les services techniques estiment qu'il est indispensable de procéder à une réfection ou à la remise en état de l'installation existante suivant les possibilités d'exécution actuelles, tant au point de vue du filtrage que de la stérilisation de l'eau.

Une première provision de 225.000 fr. a été accordée au budget primitif de 1943 ; la dépense à faire étant de 500.000 francs, c'est donc un supplément de 275.000 fr. qui est nécessaire pour l'exécution du projet.

En rappelant la faveur dont jouit la natation auprès de nos concitoyens, a ajouté M. Marescaux, les palmarès des Enfants de Neptune et les instructions officielles du moment en ce qui concerne l'éducation physique et sportive chez les jeunes, nous aurons souligné tout l'intérêt que présentent les travaux envisagés.

Quant aux travaux retenus comme d'exécution urgente dans nos collèges techniques de garçons et de filles, ils ne représentent qu'une partie de ceux prescrits par les commissions départementales et communales. L'ensemble des crédits demandés pour leur réalisation s'élève à 332.675 fr. C'est là une dépense à laquelle le conseil municipal ne peut se soustraire, a fait remarquer M. Marescaux.

Plus de trois cents douzaines de paires de bas avaient disparu d'une bonneterie

L'auteur du cambriolage est identifié, mais il est en fuite

Le 24 février, aux établissements Flament, 335 douzaines de paires de bas, empaquetés et prêts à être livrés, se trouvaient en tas dans la salle de pliage. Le lendemain matin, on constatait leur disparition. La direction des établissements alerta M. Redoulin, commissaire du 3me arrondissement, qui chargea les inspecteurs Sarrazin et Delancy de cette affaire. Ceux-ci apprenaient ces jours derniers qu'une discussion pour une question d'argent avait éclaté dans un café entre Georges Van Pamel, domicilié 35, rue de l'Hippodrome, et son amie, Flore Pinoit, avec laquelle il vit maritalement.

Les inspecteurs cherchèrent à savoir le motif de cette querelle, et bien leur en prit, car dans un sentiment de vengeance à l'endroit de son ami Flore Pinoit ne se fit pas prier pour expliquer la genèse de leur mésentente. Elle avait prélevé sur l'argent dont disposait Van Pamel une somme de 32.000 francs. Son ami s'étant aperçu de ce fait, la poursuivit jusque chez un voisin, M. Montegnie, 47, rue de l'Hippodrome. Il commença à la frapper, mais, grâce à l'intervention de Montegnie, Flore Pinoit réussit à prendre le large. Toutefois elle échapper aux menaces qui pesaient sur elle, elle se disposa à rendre l'argent et elle alla au café Vandebrouck, 61, rue du Calvaire, où Van Pamel avait coutume de se rendre. Elle l'y trouva attable avec Montegnie et, en la présence de ce dernier, de celle du cafetier et de quelques personnes, elle remit à Van Pamel la somme de 32.000 francs, qu'elle lui avait subtilisée.

Dès lors, la paix était faite et, pour prouver sa bienfaisance à l'endroit de son amie, Van Pamel lui paya un superbe manteau de fourrure d'une valeur de 13.000 francs. Ajoutons qu'au moment de la réconciliation, il avait déjà complaisamment arrosé le geste de pardon d'une « tournée » qui ne lui coûta pas moins de 800 francs.

Mais d'où venait cet argent ? Ce fut la question que se posèrent immédiatement les inspecteurs, qui mirent M. Redoulin au courant de la tournure découverte. Celui-ci convoqua Flore Pinoit et cette dernière reconnut que le soir du vol commis chez Flament, son ami avait délogé. Quelques jours plus tard Van Pamel s'offrait un complet neuf et en compagnie de Flore Pinoit et de quelques amis, menait la grande vie à Lille, payait le repas à qui voulait en profiter et faisait jouer de la musique en donnant de royaux pourboires.

Une perquisition opérée chez Van Pamel amena la découverte d'une paire de bas semblable à celles qui avaient été volées chez Flament et ainsi M. Redoulin acquit la conviction que Van Pamel était bien l'auteur du cambriolage. Le commissaire entendit encore M. Montegnie. Ce dernier lui remit une somme de 5.000 fr. que Van Pamel lui avait donnée en guise de remerciement pour son intervention.

Dès qu'il eut vent de l'enquête, Van Pamel prit la fuite ; Flore Pinoit fut gardée à titre de complice. L'enquête se poursuit par les soins de M. Redoulin qui recherche Van Pamel et ses complices, car, d'après les circonstances qui entourent le vol, Van Pamel a certainement dû se faire aider. Partant d'un chantier du boulevard de l'Égalité où les cambrioleurs pénétrèrent par échelle après longue, qu'ils emportèrent, ils se rendirent en traversant les jardins ouvriers vers l'établissement Flament. Ayant escaladé une nef, ils purent ainsi pénétrer dans l'usine. La suite de l'enquête permettra sans doute de connaître ce que sont devenus les bas volés.

Une manifestation de sympathie envers une belle famille tourquennoise

Au cours d'une réunion du comité central de l'Union des familles nombreuses de Tourcoing, une réception a été organisé pour féliciter M. Léon Marcaux-Vanrobays et sa famille, qui habitent 36, rue Jules-Ferry.

Cette famille vient de voir son cercle s'agrandir de ses quatorzième et quinzième enfants. Treize d'entre eux sont vivants et l'aîné n'a pas encore 19 ans. C'est la troisième fois que des jumeaux naissent dans ce foyer particulièrement méritant.

M. Etienne Morte-Pizpo, président de l'Union a tenu à exprimer à M. Marcaux ses félicitations et celles du comité central qui l'entourait. Il lui remit en même temps des cadeaux de la part de l'Union des familles nombreuses et du Secours national : de son côté, Mme Maurice Cauillez, présidente de l'Association des mères médaillées se fit un plaisir de faire cadeau d'une magnifique paire de draps.

Une fois encore, l'Union des familles nombreuses de Tourcoing, une manifestation de sympathie envers une belle famille tourquennoise

... de plus en plus nécessaire dans notre ville et vient de prouver son attachement et l'intérêt qu'elle porte aux familles de ses membres.

Quatre-vingt mille francs disparaissent

Rentrant du cinéma chez lui, 76, rue Turgot, dans la soirée de samedi M. Séverin Vandecasteele, agent d'assurances constata que son habitation avait reçu la visite de cambrioleurs. A l'aide, sans doute, d'une fausse clef on était entré dans la maison, puis après avoir fracturé la porte du salon, les visiteurs nocturnes avaient fait main-basse sur une somme de 81.000 francs. En outre avaient disparu un poste de T.S.F., un vélo d'homme, un réchaud et un fer à repasser électriques, une boîte contenant 100 cigarillos, deux montres, du linge et des denrées du ravitaillement.

MOUVAUX

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, mercredi 10, à 19 h. A l'ordre du jour : Concession du gaz ; substitution de concessionnaires ; legs veuve Guillaume ; plan cadastral : mise à jour ; démolition de l'école publique de garçons, rue de Roubaix ; comptabilité communale : exercice 1942, vote de crédits divers ; budget primitif de l'exercice 1943, etc...

AUX CANTINES SCOLAIRES. — Pendant la semaine du 8 au 15 mars, les cantines scolaires ne fonctionneront pas.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN AMATEUR DE VOLAILLE. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Alfred Storme, représentant, 27, avenue de Verdun, pour vol de cinq poules, un coq et deux lapins, commis au cours de la nuit du 4 au 5 mars dans son poulailler.

HALLUIN

CAMOUFLEZ VOS LUMIÈRES. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Lucien Kindt, lamier, rue du Nord, 44, pour avoir négligé de camoufler les lumières de son habitation.

LES FUNÉRAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT BELGE. — Samedi, à 9 h., en l'église Saint-Hilaire, à Halluin, ont eu lieu les funérailles d'un ancien combattant belge, M. Alphonse Daela, décédé à l'âge de 63 ans. La levée du corps a été faite à la maison mortuaire par M. le chanoine Schaballie, curé-doyen.

Devant le corbillard, un ancien compagnon d'armes du défunt portait les décorations de celui-ci épinglées sur un coussin.

Dans l'assistance nombreuse qui participait au convoi funèbre, on remarquait MM. Alphonse Geerlandt et Raymond Tyberghien, membre de la commission de la section halluinoise de la F. N. C. belge, ainsi que certaines notabilités locales.

Après la messe, célébrée par M. l'abbé Beddelem, vicaire, l'inhumation a été faite au cimetière de la ville.

TAXES SUR TRANSACTIONS ET DIVERSES. — Perception à la mairie, salle Calase d'Epargne, jeudi 11, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les contribuables dont les noms commencent par les lettres A à L et vendredi 12 pour les autres redevables.

RONCQ

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort dans sa 90me année, de M. Jean-Baptiste Montagne, médaillé du travail, de la Maison Tiberghien frères, de Tourcoing, décédé en son domicile, 121, rue du Dronckaert. Le défunt, qui avait habité Mouvaux durant de nombreuses années, jouissait de l'estime et de la sympathie de tous. Il était le père de M. l'abbé Florimond Montagne, curé de Verchain-Maugré.

A celui-ci, ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 h., en l'église Saint-Roch, au Blanc-Four.

LES FUNÉRAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT. — Samedi à 9 h., en présence d'une assistance nombreuse, ont eu lieu en l'église Saint-Piat, les funérailles de M. Albert Descheerder, médaillé du travail, ancien combattant de la guerre 1914-1918, dont nous avons annoncé la mort dans sa 56me année.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, rue Jeanne-d'Arc, 20, par M. l'abbé Vandenhautte, curé de la paroisse.

Les coins du poêle étaient tenus par des anciens compagnons d'armes du défunt.

Le deuil était conduit par l'un des fils du disparu, M. Albert Descheerder-Delattre.

Dans l'assistance, on notait la présence de nombreuses personnalités de Roncq, où M. Descheerder jouissait de l'estime de tous.

Après la messe, célébrée par M. l'abbé Berteloot, vicaire, l'inhumation a eu lieu au cimetière du Centre.

TAXES SUR LES TRANSACTIONS ET DIVERSES. — Perception mercredi 10, de 9 à 11 h., au débit Suin, Grande-Place.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS D'ASSISTANCE à la recette municipale mardi 9, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h. Se munir de la carte d'identité.

ROUBAIX

LUNDI 8 MARS :

Aujourd'hui : saint Jean de Dieu ; demain, mardi gras. — Soleil : lever 7 h. 20 ; coucher, 18 h. 43. — Sapeurs-pompiers : no d'appel 303.33. — Pharmacienne de garde pour la région de Roubaix, jusque 14 h. : MM. Chevatte, 86, rue de France ; Dhellemmes fils, 116, r. du Moulin, à Roubaix ; Stamand, 123, r. de Lille, à Hem, et Delsarte, 6, r. Jean-Macé, à Wasquehal.

Le capitaine de gendarmerie Maurice Guillemain est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Tout récemment, à Lille, M. le colonel Pierron, commandant la légion de gendarmerie, a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre, au capitaine Maurice Guillemain commandant la capitainerie de Roubaix.

Nous sommes heureux de lui présenter nos vives félicitations.

Un brave à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Léon Blanchot, actuellement en captivité, fils de M. Léon Blanchot, de la maison Motte et Blanchot, s'est vu décerner une citation élogieuse donnant droit au port de la croix de guerre avec étoile d'argent, pour sa conduite au cours de la campagne de France.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

La taxe sur les transactions est en application depuis le 1er mars

Par une délibération du 10 février, le conseil municipal a décidé l'application de la taxe sur les ventes au détail et les prestations de services, au taux de 0,50 %.

Cette taxe devient exigible le premier jour du mois qui suit celui au cours duquel la délibération du conseil municipal prévoyant son institution et fixant son taux a été approuvée par le préfet.

Cette délibération précitée ayant reçu l'approbation préfectorale le 23 février, la taxe sur les ventes au détail et les prestations de services est donc applicable dans notre ville à compter du 1er mars et la perception en sera faite par l'administration des contributions indirectes. Tous renseignements concernant l'application de cette taxe pourront être demandés à cette administration.

CONSULAT DE BELGIQUE

Avis aux pensionnés belges

Les titulaires d'une pension doivent se présenter d'urgence, de 9 h. à midi, au consulat de Belgique, rue Sainte-Barbe, à Tourcoing, pour le paiement des pensions du premier trimestre 1943.

RENVERSÉ PAR UN TRAMWAY. — Samedi, vers 11 h. 30, un léger accident s'est produit sur la place de la Liberté. Un passant, M. Achille Parin, 80 ans, domicilié rue du Ballon, cour Derville, 5, qui circulait sur la place de la Liberté, a été renversé par un tramway.

Fort heureusement, le vieillard se tira de l'accident avec une simple commotion. Après avoir été réconforté dans un café voisin, M. Parin a pu regagner son domicile.

UN VOL A L'HOSPICE. — M. Louis Landrieux, 67 ans, pensionnaire de l'hospice Barbieux, a déposé une plainte pour vol contre inconnu.

Il déclare qu'une main inconnue lui a enlevé une somme de 250 fr. La police recherche le voleur.

DU BEURRE, DES ŒUFS, DE LA VIANDE. — La brigade économique de la police a saisi, samedi, sur diverses personnes, 194 œufs, 7 kg. 500 de beurre, 15 kilos de porc et 7 kilos de viandes diverses.

De plus, une dinde de procès-verbaux ont été rédigés.

CASINO DE ROUBAIX

DIMANCHE : 2 séances
LUNDI : 15 heures et 19 h. 30

DEFENSE D'AIMER

CROIX

Un jeune garçon-boulanger avait volé des tickets représentant plus de 700 kilos de pain !

Il les revendait à raison de 10 francs le kilo

Mme Berthe Hecquet tient une boulangerie 28, place de la Liberté. Or, depuis pas mal de temps, elle constatait la disparition d'importantes quantités de tickets de pain, sans qu'elle puisse en déceler la fuite.

En décembre, par exemple, il lui manquait 50 kilos de tickets, en janvier 300 kilos, et en février 400 kilos ! Devant un tel manquant et redoutant les suites pénales qui ne manqueraient pas de tomber sur elle, elle avisa la gendarmerie.

L'adjudant-chef Royer, qui vint enquêter, lui suggéra un subterfuge. Et Mme Hecquet se mit à percer chacun des tickets reçus en échange du pain, d'un coup d'épingle, en haut et à droite. Puis, elle attendit... Vendredi, elle vérifia la boîte où elle range les tickets. Il lui en manquait encore pour 65 kilos !

L'adjudant-chef Royer, alerté aussitôt, arriva. La boulangerie n'occupant, en fait de personnel, qu'un garçon-boulanger, Maxime Delplace, 5, rue Charles Saint-Venant, il l'interrogea. L'autre nia énergiquement mais, fouillé, on trouva dans une poche de son pantalon les tickets percés d'un coup d'épingle...

Devant l'évidence, Delplace avoua. Il déclara qu'en décembre 1942, ayant découvert la cachette de sa patronne, il y avait puisé pour quelques kilos de pain. Avec ces tickets, il s'acheta des gâteaux. Ce premier vol passa inaperçu...

Ainsi encouragé, il récidiva, mais cette fois il puisa à pleines mains ! Et il chercha à écouler les tickets volés. Il en vendit à plusieurs personnes, et notamment à Léon Flourent, 200 rue Jules-Guesde, à Mme Poiflet, 39 ans, 26, rue du Téléphone, et à Auguste Dedoncker, 10, rue de Lille, à Wasquehal, au prix de 10 fr. le kilo de tickets de pain. Il en vola d'abord pour 10 kilos, puis pour 20, puis pour 30... tant et si bien que, selon sa propre évaluation, il en prit, en trois mois, pour 700 kilos !

Avec l'argent ainsi récolté, il s'acheta un costume, des souliers, des cravates, et mena large vie. Ajoutons que de temps en temps, il vendait aussi du pain, à raison de 40 fr. le pain de 1.500 grammes !

Le garçon-boulanger malhonnête a été mis en état d'arrestation, ainsi que ses acheteurs Florent Dédoncker et Mme Poiflet et vous quatre seront déférés au parquet.

DU QUOI FAIRE DU BON FEU. — Vendredi matin, deux gardiens de la paix, de service à la rue de Croix, furent intrigués par la présence d'un gros tas de charbon déchargé la veille par des voyageurs sur le quai de la gare.

Ils attendirent patiemment la venue des propriétaires du combustible et, vers 8 heures, s'amenèrent deux individus qui se mirent à enlever le charbon. Interpellés par les gardes, les deux hommes furent bien obligés de reconnaître qu'ils n'avaient aucune autorisation pour exercer ce commerce.

Il s'agit d'Alphonse Ramaut, cimentier, et de Constant Bauwens, manœuvre, demeurant tous deux à Roubaix respectivement, 55 rue Marie-Butaine et 9, rue de la Planche-Trouée, qui seront poursuivis pour transport clandestin de marchandise contingentée. Le charbon, — il y en avait 700 kilos, — a été saisi et remis à l'organisme de répartition.

LA MENDICITÉ EST INTERDITE. — Jean-Baptiste Polle, 58 ans, sans profession, 104, rue des Ogiers, qui a été surpris le 5 mars, au moment où il mendiait de porte en porte, a été déféré au parquet.

VESTIAIRE DU SECOURS NATIONAL ouvert demain lundi, de 14 à 17 h. Se présenter muni d'un bon du Secours national.

COLIS AUX PRISONNIERS. — Pas de distribution de colis aux familles de prisonniers demain lundi 8. Prochaine séance lundi 15, au local habituel.

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, à la mairie, à 10 h., sous la présidence de M. Florimond Lecomte, maire.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 21 février, il procède à la réception définitive des travaux d'aménagement des terrains scolaires d'éducation physique et adopte les plans d'alignement des rues Lerute, Faidherbe, Henri-Lefebvre et de l'avenue Henri-Carette.

Il adopte aussi le budget communal pour 1943, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 8.779.157 fr. 70 et vote différents crédits en faveur des sociétés locales ayant une utilité et faisant preuve de vitalité.

Il décide le rétablissement du supplément facultatif de traitement alloué aux instituteurs et institutrices, suivant le nombre d'années d'exercice.

Wattrelos, après la troisième année, L'administration municipale propose la suppression de l'octroi, qui sera remplacé par une taxe sur les ventes au détail. Le projet est adopté à l'unanimité.

Le huis clos est ensuite prononcé.

Une décoration posthume à un marin wattrelosien tué par les Anglo-Américains

En novembre dernier, nous avons signalé la mort héroïque du jeune marin Albert Destailleur, à bord du croiseur « Primauguet » attaqué par les Anglo-Américains.

La croix de guerre avec palme vient d'être décernée par le chef de l'Etat à ce jeune héros pour sa belle conduite.

M. Théophile Delannoy, adjoint au maire, s'est rendu au domicile des parents de ce brave, rue du Mont-à-Leux, 123, où il remit au nom de l'administration, la croix de guerre, avec des paroles de félicitations et de courage.

PAIEMENT DES SECOURS au Bureau d'assistance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, jeudi 11, de 9 h. à 11 h. Se munir de la carte d'identité.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

Marivaux a été joué samedi au Grand Théâtre par la Compagnie du Regain

Après Molière, le « Regain » nous a présenté Marivaux. Non pas celui du « Jeu de l'amour et du hasard », mais un Marivaux moins connu, moins classique pourrait-on dire, un Marivaux plus humain, et même un véritable dramatique, celui de « Prince Travesti ».

Les comédiens du « Regain » ont joué cette comédie avec un rare bonheur. Félicitons comme il convient M. Jean-Rivière, qui s'attira maints bravos dans le rôle d'Arlequin, et aussi M. Pierre Vernet qui campa avec mesure le personnage de Lelio. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas citer tous les interprètes ? Mme Jacqueline Dufranne, par exemple, si sensible, et Mme France Bertin, et Mme Barbara Laage, qui détaillèrent finement toutes les nuances d'un dialogue si parfaitement harmonieux. M. M. Robert Le Béal, et M. René Arrieu...

La soirée se termina élégamment par un acte de Michel Arnaud « La Comédie n'est pas finie », où Mme Barbara Laage et M. Guy-Rivière trouvèrent matière à faire valoir leur beau talent. Et le rideau tomba sur un vibrant hommage à La Fontaine, interprété par toute la compagnie.

M.

Tirages financiers

du 5 mars 1943

COMMUNALES 3 ½ % 1942

Le N° 209.473 gagne un million.
Le N° 473.412 gagne 250.000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr.: 546.178, 262.857.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr.: 574.114, 281.054.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 25.000 fr.: 247.016, 315.195, 141.422, 33.189, 458.095.

FONCIÈRES 2.60 % 1935

Le N° 414.965 gagne 100.000 fr.
Le N° 930.220 gagne 25.000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 670.761, 247.814, 177.915, 665.909, 535.740, 31.663.

FONCIÈRES 3 ½ % 1913

Le N° 156.139 gagne 250.000 fr.
Le N° 275.103 gagne 25.000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 193.814, 928.962.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le football improductif des Rouennais battus en brèche par le cran des Stado-Capistes (4-0)

Ce fut un match de coupe dans l'acception du terme. Et cela fit que le jeu de Douzec-Colton fut favorable à l'équipe la plus ardente, celle qui voulait le plus la victoire. Les Stado-Capistes semblent avoir trouvé en Raphi et Bansoni les intérieurs, capables non seulement de lancer leurs avants mais aussi de participer à l'attaque.

Certes, ces deux hommes n'empêchèrent pas Rouen de dominer copieusement tout au long de la partie, mais cela ne suffisait pas, car le gardien stadiste bien couvert par Calmels, Herren et Lefèvre s'opposait avec brio à toutes les attaques rouennaises tandis que l'activité des Capistes trouvait une juste récompense.

Après avoir marqué dès les premières minutes de jeu par Ramoni le S.C.A.P. obtint un second but par Raphi qui, de volée reprit une balle renvoyée par la barre sur tir de Semson (25e minute).

Dix minutes après la reprise Raphi marque un troisième but puis à la 75e minute une passe de Raphi permit à Bansoni de clôturer la marque.

DU CHAMPAGNE pour 1943
Apportez à votre Fournisseur habituel vos bouteilles champenoises.
— VIDES. —

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Danielle Robert (Clément), 60, r. des Postes, née à la Maternité municipale. — Marcelle Vandeveldé, 175, r. Edouard-Anseele, cour Vermeersch, 4, née à la Maternité municipale. — Chantal Lepauw, 29 bis, r. Archimède, née à la Maternité municipale. — Francis Florin, 88, r. des Arts, né à la Maternité municipale. — Brigitte Vanmeerbeke, 6, r. Wattrelos, née à la Clinique maternelle. — Nicole Brulois, de Croix, née à la Maternité municipale.

Publications de mariages. — Raymond Olivier, industriel, Grande-Rue, 102, et Mlle Jeanne Rousseel, s.p., av. de Dunkerque, 899, à Lomme (Nord). — Gervais Daelman manutentionnaire, r. des Anges, 43, cour Mériaas, 2, et Marie-Thérèse Croquette, ourdisseuse, r. des Anges, 43.

Mariages. — Albert Van Tieghem, ajusteur, r. du Pile, 13, et Henriette Muylle, bobineuse, r. Pierre-de-Roubaix, 123. — Maurice Dubois, caoutchoutier, r. Decrême, 215, et Maria Depres, servante, r. de Condé, 11. — Louis Dervaux, teinturier-dégraisseur, bd de Strasbourg, 800, et Wanda Osmy, s.p., d'Hallicourt (P.-de-C.), r. des Rossignols, 67. — Jean Delattre, mécanicien, r. de Lorraine, 18, à Wattrelos, et Germaine Merlens, soigneuse, r. de Philippeville 27. — Léonard Herbaux, rattacheur, r. de l'Ermitage, 31, et Hélène Philips, doubleuse, r. de Blanchemaille, 82. — Charles Bonte, mécanicien, r. Vaucanson, 50, et Angèle Pouchèle, soigneuse, r. Vaucanson, 48. — Simon Dekens, appréteur, r. Jean-Macé, 59, et Marie-Jeanne De Backer, couturière, r. Jean-Macé 58.

Décès. — Jean Jisseau, 59 ans, 19, bd de Metz, cour Deschamps, 4. — Henri Provoyeur, 52 ans, 77, r. Jean-Jacques-Rousseau. — Odile Demeu, épouse Passelaere, 65 ans, 116 bis, r. du Pile. — Germaine Ghesquier, veuve Michiel, 76 ans, 16, r. du Curé. — Jules Masson 72 ans, 35, r. de Barbieux. — Alphonse Vancleemput, 71 ans, 198, r. de l'Ommelet, cour Lauwers, 5.

WASQUEHAL. — Mariage. — Gilbert Vande Wiele, mouleur, 53, r. de la Gare, à Croix et Nelly Dekeister, biscuitière, 9, cité l'Avenir.

MOUVAUX. — Naissance. — Annette Legrand, r. des Platanes, 35.

Décès. — Julienne Leroy, 119, r. de Roubaix.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Marie-Rose Lemaire, r. de Lille, 130. — Danielle Dupuis, 16, des Peupliers, 300. — Daniel Lejeune, r. du Boulevard 59. — Marie Desurmont, allée Gabriel, 77. — Marc Petit, r. d'Orchies, 12. — Brigitte Chocraux, r. du Dé-Duquet, 43. — André Sionnet, av. du Plouich, 22.

Publication de mariage. — Adrien Diéricks, magasinier, r. Nationale, imp de la Chocolaterie, 10, et Germaine Noterman, bobineuse, à La Madeleine.

Décès. — Zoé Marti, veuve Dearumeux, 79 ans, r. J.-Guesde, 30. — Agnès Rotrus, 37 ans, r. du Dépôt, 138. — Edmond Catrix, 74 ans, r. du Lazaro, 44. — Robert Cayet, 42 ans, r. de Tourcoing, 250. — Marc Petit, 1 jour, r. d'Orchies, 12. — Alfred Deepres, 62 ans, av. Guynemer, 53.

HALLUIN. — Mariage. — Raymond Pauwels, discutier à Tourcoing, et Denise Wulsaert, voyageuse de cotons.

RONCQ. — Naissances. — René Dekeyser, r. de Lille, 308. — Christian Haquette, r. Destombes, 35. — Bauduin Mitrenaere, r. de Lille, 184.

Roger Bulcourt, r. des Chaufours, 251.

Publication de mariage. — Robert Descamps, artisan-coiffeur et Lucienne Vandekerkove, tricoteuse.

Mariages. — Ferdinand Lahousse, employé, à Boussecque, et Agnès Pype, employée. — Gabriel Daleux, tourneur en fer, et Elsa Verbeke, épeuleuse. — Arthur Verbeke, cafetier, et Germaine Cailler, s.p.

Décès. — Jean-François Delcourt, 90 ans, r. de Bousbecque, 1.

COMINES. — Naissances. — Brigitte Lambin, r. Basse-Bretagne — Marcel Delos, Vieux-Chemin. — Anne-Marie Plamont, Grand'place. — Jean Maertens, r. Saint-Antoine. — Francine Woublod, cité Energie. — Francis Frase, r. Victoire. — Joseph Leroux, r. Gambetta.

Décès. — Louis Mulot, veuf de Marie Benoit, s. p., 81 ans, Hospice. — Angéline Leveille, épouse Jossemont, s. p., 71 ans, r. Nouvelle. — Zulmée Leclercq, épouse Dewees, s.p., 71 ans, r